

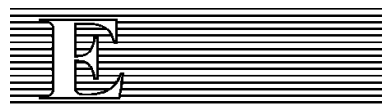


**NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Deuxième Conférence des ministres africains  
chargés de l'enregistrement des faits d'état civil

Durban (Afrique du Sud)  
3-7 septembre 2012



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CMRCR/2/MIN/Inf/3  
19 juillet 2012

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## INFORMATIONS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de développement



République sud-africaine



## Table des matières

1.	Introduction .....	1
2.	Accréditation .....	1
3.	Hébergement .....	1
4.	Transports.....	1
5.	Sécurité.....	2
6.	Armes à feu .....	2
7.	Fréquences radio .....	2
8.	Formalités d'entrée dans le pays .....	3
9.	Règlement sanitaire.....	3
10.	Autorisations de vol .....	3
11.	Site web de la conférence.....	3
12.	Services médicaux et sanitaires.....	3
13.	Accès à la téléphonie et à l'internet .....	4
14.	Informations générales .....	4

## ANNEXES

### Annexe 1

Hôtels recommandés approuvés par les services de sécurité et tarifs négociés pour la conférence

### Annexe 2

Liste des pays pour lesquels un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé



## **1. Introduction**

Les informations contenues dans le présent document sont destinées aux délégués à la Deuxième Conférence des ministres africains chargés des statistiques de l'état civil, qui se tiendra du 3 au 7 septembre 2012 à l'International Convention Centre de Durban. La partie ministérielle de la Conférence sera accueillie par le Ministère des affaires étrangères.

## **2. Accréditation**

Le centre d'accréditation s'ouvrira le 2 septembre 2012 à l'International Convention Centre de Durban (Afrique du Sud). Les délégués doivent porter leur carte d'accréditation sous peine de se voir refuser l'accès aux lieux. Des mesures de sécurité spéciales seront d'application dans l'enceinte de la réunion et l'accès sera limité aux personnes dûment accréditées.

## **3. Hébergement**

Voici la liste des hôtels recommandés (**Annexe 1**):

- Elangeni
- Marine Parade
- North Beach

Le Ministère des affaires intérieures a négocié des tarifs spéciaux pour les hôtels ci-dessus. Les détails des tarifs sont donnés à l'annexe 1.

Pour réserver, les sponsors et participants peuvent contacter l'hôtel directement par courrier électronique ou téléphone et mettre en copie la personne ci-dessous pour la facilitation de la réservation:

Mme D. Ndlovu  
Tél.: +27 12 406 2749  
Mobile: +27 82 4546 540  
Adresse électronique: [dumisile.ndlovu@dha.gov.za](mailto:dumisile.ndlovu@dha.gov.za)

## **4. Transports**

Le pays hôte organisera le transport entre l'aéroport et les hôtels à l'arrivée et au départ, ainsi qu'entre les hôtels et le lieu de la conférence pendant la durée de la réunion.

Les ministres auront l'usage des salons protocolaires d'État dans les aéroports internationaux.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec:

M. C. Sols  
Téléphone: +27 12 406 4078 / 80  
Télécopie: + 27 12 406 2939  
Adresse électronique: [cecil.sols@dha.gov.za](mailto:cecil.sols@dha.gov.za)

ou

Mme M. Marques  
Téléphone: +27 12 406 4082  
Télécopie: + 27 12 406 2939  
Adresse électronique: maria.marques@dha.gov.za

## **5. Sécurité**

La sécurité sera partout assurée par la République sud-africaine.

## **6. Armes à feu**

Les demandes de permis de port d'arme doivent être faites auprès de la police sud-africaine par la Mission résidente en utilisant pour cela le formulaire idoine (SAPS520), disponible sur le site Web de la police: <http://www.saps.gov.za>. Toutes les données (nom complet du détenteur de l'arme, nationalité, date de naissance, numéro de passeport, calibre de l'arme, numéro de série et munitions) doivent être fournies aussitôt que possible aux fins d'autorisation.

Les formulaires dûment remplis doivent être envoyés à SAPS' Firearms Registry, Veritas Building, Volkstem St, Pretoria.

Aucune arme automatique, fusil d'assaut ou arme à feu n'ayant pas été autorisée ne pourra être introduite dans le pays. Le nombre total d'armes autorisées pour la protection d'une personnalité importante pendant son séjour sera limité à cinq.

Il ne sera pas permis d'entrer avec une arme dans les bureaux du Président et du Vice-Président, les salons protocolaires d'État et les cabines des avions.

## **7. Fréquences radio**

Les demandes d'utilisation de fréquences radio pour la durée de la réunion sont à adresser au Département des relations internationales et de la coopération (Protocole d'État). La demande doit faire état de:

- la marque de fabrication des appareils radio
- la fréquence requise pour leur fonctionnement
- une autre fréquence utilisable (pour le cas où la première fréquence demandée ne serait pas disponible)
- la puissance des appareils (en watt)

La demande est à envoyer à la Direction des visites d'État du Département des relations internationales et de la coopération.

## **8. Formalités d'entrée dans le pays**

Toute personne se rendant en République sud-africaine doit détenir un passeport valable au moins 30 jours au-delà de la date prévue de sortie du pays. Il faut aussi que le passeport ait encore au moins une page non utilisée au moment de sa présentation.

Tous les délégués participant à la conférence sont exemptés de l'obligation d'obtenir un visa d'entrée en Afrique du Sud. Ils devront produire une lettre d'invitation à l'embarquement et au point d'entrée dans le pays.

## **9. Règlement sanitaire**

Une preuve de la vaccination contre la fièvre jaune sera exigée de tous les membres de la délégation venant d'une zone où la fièvre jaune est endémique (y compris les pays à faible risque). Veuillez consulter l'**annexe 2**, où se trouvent énumérés les pays pour lesquels la vaccination contre la fièvre jaune est exigée.

L'entrée en Afrique du Sud sera refusée aux voyageurs qui ne pourront produire un certificat valable de vaccination.

Les avions atterrissant dans le pays sont susceptibles d'être désinfectés, conformément aux règles de l'Organisation mondiale de la Santé.

Il est conseillé à ceux qui prévoient de séjourner dans certaines zones de la province du KwaZulu-Natal (pas la ville de Durban) de suivre un traitement préventif contre le paludisme.

## **10. Autorisations de vol**

Les autorisations de vol pour aéronef prive doivent être soumises par voie de note verbale au Département des relations internationales et de la coopération (Protocole d'État).

## **11. Site web de la conférence**

Le programme de travail, la note conceptuelle et les autres documents pertinents sont disponibles sur le site Web de la Conférence: [www.uneca.org/crmc](http://www.uneca.org/crmc)

## **12. Services médicaux et sanitaires**

### **12.1 Soins médicaux**

Il est conseillé aux délégués de souscrire à une assurance médicale de voyage auprès d'une société honorablement connue. Ce genre d'assurance ne coûte pas très cher et garantit un séjour sans problème au cas où des soins médicaux seraient nécessaires. Les services de soin privés sont coûteux en Afrique du Sud et le secteur public facture aussi les soins dispensés.

Il y aura une infirmerie sur les lieux de la conférence et du personnel médical sera disponible en cas de soins d'urgence ou de premier recours à donner. Au cas peu probable où quelqu'un serait gravement malade ou blessé, il sera acheminé d'urgence vers l'établissement de santé voulu le plus proche.

Tout traitement nécessitant une ordonnance, des examens cliniques ou une hospitalisation sera à la charge de l'intéressé.

## **12.2 Informations sanitaires d'ordre général**

L'eau du robinet est potable en Afrique du Sud.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec:

M. C. Sols

Téléphone: +27 12 406 4078 / 80

Télécopie: + 27 12 406 2939

Adresse électronique: cecil.sols@dha.gov.za

ou

Mme M. Marques

Téléphone: +27 12 406 4082

Télécopie: + 27 12 406 2939

Adresse électronique: maria.marques@dha.gov.za

## **13. Accès à la téléphonie et à l'internet**

Tous les fournisseurs de services sud-africains (Vodacom, MTN et Cell C) assurent la couverture en téléphonie mobile. Ils fournissent aussi l'accès à l'Internet en GPRS ou 3G.

## **14. Informations générales**

### **14.1 Services bancaires et monnaie**

Les banques sont ouvertes de 9 heures à 15h30 en semaine et de 8h30 à 11 heures le samedi. Les services bancaires sont disponibles dans toutes les banques commerciales. La plupart des banques ont des guichets automatiques acceptant les cartes Visa, MasterCard et Cirrus. Il existe des bureaux de change aux points d'entrée dans le pays et dans la région du Cap. La plupart des devises internationalement reconnues et les chèques de voyage peuvent être échangés dans les banques commerciales, les hôtels et les aéroports internationaux. Les grandes cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des hôtels, restaurants et magasins.

L'importation des devises étrangères est libre sans limitation de montant pour les personnes non résidentes, pour autant qu'elle soit déclarée à l'arrivée pour faciliter l'exportation des devises au départ.



La monnaie sud-africaine est le rand, qui vaut 100 cents. Le taux de change bancaire est variable.

#### **14.2 Climat**

En septembre, les températures moyennes se situent entre 20°C et 28°C à Durban.

#### **14.3 Fuseau horaire**

L'Afrique du Sud est dans le fuseau horaire UTC+2.

#### **14.4 Alimentation électrique**

En Afrique du Sud, l'alimentation électrique est de 220-240 volts, en courant alternatif de 50 cycles. Les prises électriques sont des prises à trois grosses fiches cylindriques et **sont propres à l'Afrique du Sud**. Vous aurez à vous procurer un adaptateur

#### **14.5 Heures d'ouverture des bureaux et des magasins**

Les bureaux sont en général ouverts de 8h30 à 17 heures, du lundi au vendredi, et les magasins de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Pour le samedi, les heures d'ouverture varient, mais les commerces sont en général ouverts de 9 heures à 17 heures.

#### **14.6 Taxe sur la valeur ajoutée**

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est prélevée sur la plupart des biens et des services, sauf quand ils sont achetés en franchise de taxe dans les aéroports internationaux. Le taux de TVA s'élève actuellement à 14 %. Son remboursement peut être demandé dans les aéroports internationaux sur présentation des articles et des récépissés de TVA.

#### **14.7 Formalités douanières**

Des informations détaillées sur la réglementation douanière s'appliquant aux voyageurs sont disponibles sur le site Web de South African Revenue Services ([www.sars.gov.za](http://www.sars.gov.za)).

#### **14.8 Arriver à Durban et s'y déplacer**

En Afrique du Sud, et à Durban en particulier, le réseau routier et la signalisation sont bien développés; on roule à gauche. Pour conduire, il faut détenir un permis de conduire international et les agences de location de voiture demandent une expérience de la conduite d'au moins cinq ans.

En matière de transports, Durban satisfait à vos besoins de diverses manières: voitures de location, autobus affrétés, services de navettes, lignes d'autobus Myna et, si vous vous sentez un peu plus aventureux, vous pouvez toujours apprendre les signaux de la main et vous offrir une promenade en taxi.

Les taxis et voitures de location sont, pour les visiteurs, le moyen le plus usuel de se déplacer en ville. Les touristes peuvent également emprunter les rickshaws du front de mer, qui font le pittoresque de Durban.

### **Aéroport international King Shaka (arrivée par avion)**

Adresse: King Shaka Drive / N2 Road, La Mercy, 4405, Afrique du Sud

Tél.: +27 32 436 6000

L'aéroport, qui se trouve à environ 30 minutes du centre-ville, est situé au nord, à côté de la ville de La Mercy. Les compagnies aériennes qui le desservent sont Emirates Airlines et Air Mauritius (vols internationaux), de même que South African Airways, SA Express à destination de Lusaka, SA Airlink à destination de Maputo, Mango Airlines, Air Kulula, British Airways et 1Time, qui assurent des vols intérieurs sud-africains.

Le Kwazulu-Natal (KZN) dispose d'un kiosque d'information touristique situé dans le hall des arrivées internationales.

### **Coordonnées de la personne à contacter:**

Nom: Mme Thandiwe Mkhize

Tél.: +27 32 436 0013

### **Location de voitures**

Les sociétés Avis, Europcar, Budget, First, Hertz, Tempest, Thrifty et Woodford ont un comptoir à l'aéroport, dans le hall des arrivées.

### **Coordonnées téléphoniques:**

- Avis: +27 32 436 7800
- Europcar: +27 32 436 9500
- Budget: +27 32 436 5500
- First: +27 (0) 32 436 0100
- Hertz: +27 32 436 6000
- Tempest: +27 32 436 9800
- Thrifty: +27 32 436 3040
- Woodford: +27 (32) 436 3030

### **Autobus et autocars**

Des autobus municipaux assurent la desserte de l'ensemble de Durban. Les autobus Mynah, qui se distinguent par leur couleur bleue, opèrent dans certaines parties de la ville, y compris le front de mer. Ils desservent 17 arrêts de bus sur deux lignes, reliant le Golden Mile et le quartier central des affaires. Ils circulent régulièrement de 6 h 30 à 23 heures. Les autobus et autocars interurbains partent de la gare de Durban qui se trouve à Umgeni Road.

## **Taxis**

Durban est desservie à la fois par des taxis avec compteur et des minibus. Les visiteurs doivent réserver les taxis à l'avance tandis que les minibus peuvent être hélés dans la rue. On peut également se renseigner sur les taxis à l'aéroport et dans certains hôtels.

## **Rickshaw**

Un moyen original de circuler dans la ville est de louer un rickshaw. Tiré par un homme en costume et couvre-chef bigarré, il transporte les visiteurs sur de courts trajets le long du bord de mer. Vous pourrez ainsi vous détendre et jouir du spectacle.

### **14.9 Centre d'information touristique**

Le Tourist Junction, sur Pine Street, est le centre d'information touristique de Durban. Installé dans l'ancienne gare de la ville, il met à la disposition des voyageurs un large assortiment de cartes et d'informations sur cette partie de l'Afrique du Sud.

On y trouve les informations les plus récentes sur les manifestations, les attractions et les services dans la province. Il offre également des services Internet et un accès instantané à l'hébergement et des visites guidées pour les touristes.

Pour tous renseignements touristiques, vous pouvez vous adresser à:

Mme Hilda Potgieter  
Tél.: +27 31 366 7500  
Adresse électronique: hilda@zulu.org.za

Adresse:  
Tourist Junction Building  
Ground Floor, 160 Pine Street  
Durban

### **14.10 Attractions touristiques**

Il y a beaucoup à faire et à voir à Durban. La ville offre toute une gamme d'attractions comme ses plages étincelantes, le parc aquatique uShaka, les marchés artisanaux, les promenades en rickshaw, les bateaux charters, les complexes de loisirs, d'excellents hôtels et de très bons restaurants. Les touristes peuvent également déguster les plats typiques - curry ou lapin - ou aller pendant leur séjour au marché pour y acheter les épices grâce auxquels ils mitonneront ces plats une fois rentrés chez eux.

Sur le plan culturel, la ville organise diverses activités: visite des townships (et haltes dans leurs restaurants), musées, galeries d'art, théâtres, clubs de jazz, discothèques, tavernes, courses de chevaux, randonnées nature, promenades, sentiers pédestres, grands événements sportifs et tout ce dont vous pourriez avoir envie pendant votre séjour en Afrique du Sud.

Vous garderez un souvenir inoubliable du shopping dans les centres commerciaux exatrodinaires de la ville (Midlands Mall, La Lucia Mall, Pinecrest Mall, Musgrave Mall, le Pavillion, Gateway et la Galleria), tous faciles d'accès.

#### **14.11 Voyager en toute sécurité**

- Gardez pour vous vos projets de voyage, y compris les informations sur votre hébergement.
- Ne faites pas d'auto-stop.
- Évitez les quartiers populaires des villes, surtout la nuit.
- Utilisez les guichets automatiques pendant la journée, quand il ya des gens autour.
- Essayez d'utiliser les cartes de crédit et chèques de voyage plutôt que de l'argent liquide.
- Essayez de ne pas avoir l'air d'un touriste en laissant voir que vous êtes là pour la première fois.
- Il vaut mieux partir en exploration en groupe et s'en tenir à des rues bien éclairées et animées.
- Si vous êtes seul, parlez comme si vous faisiez partie d'un groupe.
- Laissez dans votre chambre d'hôtel vos objets de valeur tels que les bijoux et les appareils photo, car ils attirent inutilement l'attention sur vous.
- Il est déconseillé de se promener avec de grosses sommes d'argent. Transportez tout juste le montant dont vous avez besoin pour la journée.
- Gardez votre sac à main et téléphone mobile avec vous et ne les laissez pas sans surveillance.
- Soyez toujours attentif aux lieux et aux personnes qui vous entourent.
- Si vous pensez que quelqu'un vous suit, sortez votre téléphone mobile et faites semblant d'appeler. Prononcez le mot police suffisamment fort pour que la personne qui vous suit l'entende.
- Si vous voulez appeler un taxi, votre hôtel ou le centre d'information touristique le plus proche sera en mesure de vous recommander un service fiable.
- Évitez de sortir inutilement après les heures de travail.
- Un policier ou un agent de la circulation se fera un plaisir de vous indiquer le chemin si vous êtes perdu.
- Évitez de laisser visibles des appareils, bijoux et objets de valeur susceptibles d'attirer l'attention. Votre objectif devrait être de vous fondre dans la foule et non de vous faire remarquer.

- Lorsque vous quittez l'aéroport, assurez-vous que vous n'êtes pas suivi. Si vous avez un doute ou si vous êtes inquiet, composez le 10111 qui est le centre d'appels de la police sud-africaine et allez le plus vite possible dans le lieu public le plus sûr et le plus proche, par exemple Ultra City ou une station-service (BP ou Engen), et demandez de l'aide.

#### **14.12 Numéros importants**

- Police et brigade d'intervention - 10111
- Ambulance - 10177
- Service à la clientèle touristique - +27 31 322 4188 / +27 86 010 1099
- Information de vol à l'aéroport - +27 32 436 6644
- Ministère de l'intérieur (KZN) - +27 31 333 9111/01
- Tourisme (KZN) +27 31 366 7500

## ANNEXE 1

### HÔTELS RECOMMANDÉS APPROUVÉS PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ

HÔTEL	ADRESSE	COORDONNÉES
<b>Southern Sun Elangeni</b>	63 Snell Parade, Durban	Tel no: +27 31 362 1300 Fax no: +27 31 332 5527 email: <a href="mailto:sselangeni@tsogosun.com">sselangeni@tsogosun.com</a>
<b>Garden Court Marine Parade</b>	167 Marine Parade Drive, Durban	Tel no: +27 31 337 3341 Fax no: +27 31 337 5929 email : <a href="mailto:sarah.maistry@tsogosun.com">sarah.maistry@tsogosun.com</a> / <a href="mailto:veloshni.naidoo@tsogosun.com">veloshni.naidoo@tsogosun.com</a>
<b>Southern Sun North Beach</b>	83-91 Snell Parade, Durban	Tel no: +27 31 332 7361 Fax no: +27 31 337 4058 email: <a href="mailto:ssnorthbeach.reservations@tsogosun.com">ssnorthbeach.reservations@tsogosun.com</a>

#### TYPE DE CHAMBRE ET TARIF SPÉCIAL POUR LA CONFÉRENCE:

<b>Southern Sun Elangeni</b>	Nombre de chambres	Tarif normal	Tarif spécial pour la conférence (avec petit déjeuner)
Luxury Suite	9	R 5500.00	R 1395.00
Executive Suite	10	R 2100.00	R 1395.00
Standard Room	200	R 1650.00	R 1150.00
<b>Southern Sun North Beach</b>			
Luxury Suite	8	R 4500.00	R 1395.00
Penthouse	3	R 6500.00	R 1395.00
Standard Rooms	170	R 1650.00	R 1150.00
<b>Garden Court Marine Parade</b>			
Standard Rooms	100	R 999.00	R 949.00 uniquement en occupation simple

Les prix ci-dessus:

- - ne comprennent pas la taxe touristique de 1 %;
- - comprennent la TVA de 14 %;
- - sont net et sans commission.

## ANNEXE 2

### LISTE DES PAYS POUR LESQUELS UN CERTIFICAT DE VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE JAUNE EST EXIGÉ

ANGOLA  
ARGENTINE  
BÉNIN  
BOLIVIE  
BRÉSIL  
BURKINA FASO  
BURUNDI  
CAMEROUN  
COLOMBIE  
CONGO  
CÔTE D'IVOIRE  
ÉQUATEUR  
ÉTHIOPIE  
GABON  
GAMBIE  
GHANA  
GUINÉE  
GUINÉE-BISSAU  
GUINÉE ÉQUATORIALE  
GUYANE FRANÇAISE  
KENYA  
LIBÉRIA

MALI  
MAURITANIE  
NIGER  
NIGÉRIA  
OUGANDA  
PANAMA  
PARAGUAY  
PÉROU  
RWANDA  
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO  
RÉPUBLIQUE-UNIE  
DE TANZANIE  
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE  
SÉNÉGAL  
SIERRA LEONE  
SOMALIE  
SOUDAN  
SURINAME  
TCHAD  
TOGO  
TRINITÉ-ET-TOBAGO  
VÉNÉZUELA  
ZAMBIE